



**2021/2118(DEC)**

27.1.2022

# **AVIS**

de la commission de la culture et de l'éducation

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

concernant la décharge sur l'exécution du budget du Centre de traduction des organes de l'Union européenne (CdT) pour l'exercice 2020 (2021/2118(DEC))

Rapporteuse pour avis: Petra Kammerevert

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de la culture et de l'éducation invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. souligne que le Centre de traduction des organes de l'Union européenne (ci-après le «Centre»), qui a célébré son 25<sup>e</sup> anniversaire en 2020, apporte une contribution essentielle au respect du principe fondamental du multilinguisme dans l'Union, ce qui non seulement permet le bon fonctionnement des institutions, organes et organismes de l'Union, mais aussi donne aux citoyens et aux organisations de l'Union les moyens d'accéder à l'information et de tirer pleinement parti des possibilités qui leur sont offertes dans les domaines social, culturel, économique et éducatif; félicite le Centre pour les progrès accomplis dans la réalisation de sa mission et l'invite à continuer de contribuer au multilinguisme dans l'Union;
2. se félicite que la Cour des comptes européenne, dans son rapport sur les comptes annuels du Centre pour l'exercice 2020, confirme la légalité et la régularité des recettes et des paiements sous-jacents aux comptes du Centre;
3. se félicite qu'après plusieurs années de déficit, le Centre ait recouvré, en 2020, sa capacité à équilibrer son budget; demande davantage d'investissements et de soutien pour élargir les capacités de traduction axées sur les services;
4. félicite le Centre pour l'élargissement de son portefeuille de clients, que le Parquet européen a rejoint en novembre 2020;
5. salue les efforts constants déployés par le Centre en 2020 pour garantir la qualité des traductions produites par ses prestataires externes de services linguistiques, ainsi que les mesures strictes prises à l'encontre de plusieurs contractants dont les documents ont été jugés insatisfaisants à plusieurs reprises; se félicite, à cet égard, de la mise en place, en août 2020, d'un système de retour d'informations pour les clients entièrement révisé, qui met moins l'accent sur mesure de la satisfaction des clients au moyen de formulaires au profit de la production de versions actualisées; invite le Centre à mettre à jour et à adapter en permanence le système en fonction des réactions reçues;
6. prend acte de la bonne mise en œuvre du plan de transformation 2019-2020 du Centre et du document de lancement du programme conçus pour concrétiser l'évolution structurelle du Centre; encourage le Centre à poursuivre sur la voie de la transformation technologique, dans le but de s'adapter en permanence aux besoins des clients et de tirer pleinement parti des nouvelles technologies disponibles; à cet égard, encourage le Centre à investir davantage dans la formation du personnel;
7. souligne qu'il convient que le Centre poursuive sa transformation ambitieuse en matière de transition numérique et d'intelligence artificielle afin de répondre aux besoins en matière de communication multilingue des institutions, organes et organismes de l'Union, qui doivent absorber des volumes élevés de traduction de contenus variés et spécialisés, et ce avec des ressources budgétaires limitées; souligne, dans le même temps, la pandémie de COVID-19 risque, de manière générale, d'avoir une incidence

négative, notamment sur les agents contractuels, et demande que des moyens soient trouvés pour amortir et prévenir les situations précaires à cet égard;

8. se félicite que le Centre étudie actuellement la possibilité d'entamer prochainement la procédure d'obtention d'un certificat ISO 14001 ou EMAS en vue d'améliorer sa performance environnementale; salue, à cet égard, le fait que le Centre ait élaboré une analyse environnementale initiale en 2020.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION  
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>Date de l'adoption</b>	27.1.2022
<b>Résultat du vote final</b>	+: 28 -: 0 0: 2
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	Asim Ademov, Andrea Bocskor, Ilana Cicurel, Gianantonio Da Re, Laurence Farreng, Tomasz Frankowski, Alexis Georgoulis, Sylvie Guillaume, Hannes Heide, Irena Joveva, Petra Kammerevert, Niyazi Kizilyürek, Ryszard Antoni Legutko, Predrag Fred Matić, Dace Melbārde, Victor Negrescu, Niklas Nienaß, Peter Pollák, Marcos Ros Sempere, Monica Semedo, Andrey Slabakov, Massimiliano Smeriglio, Michaela Šojdrová, Sabine Verheyen, Maria Walsh, Salima Yenbou, Theodoros Zagorakis, Milan Zver
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Catherine Griset, Viola Von Cramon-Taubadel

**VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL  
EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

<b>28</b>	<b>+</b>
ECR	Ryszard Antoni Legutko, Dace Melbārde, Andrey Slabakov
NI	Andrea Bocskor
PPE	Asim Ademov, Tomasz Frankowski, Peter Pollák, Michaela Šojdrová, Sabine Verheyen, Maria Walsh, Theodoros Zagorakis, Milan Zver
Renew	Ilana Cicurel, Laurence Farreng, Irena Joveva, Monica Semedo
S&D	Sylvie Guillaume, Hannes Heide, Petra Kammerevert, Predrag Fred Matić, Victor Negrescu, Marcos Ros Sempere, Massimiliano Smeriglio
The Left	Alexis Georgoulis, Niyazi Kizilyürek
Verts/ALE	Niklas Nienaa, Viola Von Cramon-Taubadel, Salima Yenbou

<b>0</b>	<b>-</b>

<b>2</b>	<b>0</b>
ID	Gianantonio Da Re, Catherine Griset

Légende des signes utilisés:

- + : pour
- : contre
- 0 : abstention